

de paiement de cet impôt, ce qui ne sera pas le cas pour l'année qui vient.

Pour la prochaine année financière, je prévois des dépenses budgétaires de l'ordre de 8.45 milliards de dollars, une augmentation de près de 10 p. 100 par rapport à l'année précédente. Ce chiffre comprend non seulement le budget principal déjà déposé, mais aussi les dépenses découlant normalement des budgets supplémentaires ainsi que les déboursés qu'entraînera la mise en œuvre des mesures législatives et des programmes nouveaux déjà annoncés. Ce chiffre tient compte également des efforts, dont je parlerai dans un moment, que mes collègues et moi-même avons faits pour différer des immobilisations antérieurement prévues pour la prochaine année financière.

Selon ces prévisions, mises à part les propositions que je vous présente à l'instant, nos comptes budgétaires accuseraient un déficit de 230 millions. Ceux de notre économie nationale se solderaient par un excédent de 370 millions.

Politique et propositions—Généralités

Je passe maintenant aux politiques et aux propositions destinées à faire face à la situation économique et budgétaire que j'ai exposée. Je profite de l'occasion pour remercier les nombreux Canadiens qui, en réponse à mon invitation, m'ont adressé leurs recommandations à propos du budget. (*Applaudissements*) J'ai reçu une grande variété de suggestions, dont certaines peu orthodoxes que je révélerai peut-être un de ces jours. Mais un très grand nombre étaient de nature constructive. Entre parenthèses, on me permettra de signaler que beaucoup de lettres disaient explicitement ou implicitement: «J'ignorais que mon avis pourrait vous intéresser».

L'hon. M. Fulton: Peut-être constateront-ils plus tard que vous ne vous y intéressiez pas.

L'hon. M. Sharp: En tout cas, je n'ai jamais regretté d'avoir envoyé cette invitation générale.

De toute évidence, il faut agir promptement pour modérer l'expansion actuelle et imposer un rythme de croissance constant et soutenable à notre économie, qui ne doit pas s'enfler au point de crever.

En poursuivant cet important objectif, nous tenons aussi à protéger et à accroître notre productivité et notre aptitude à soutenir la concurrence sur les marchés internationaux. Nous voulons aussi restreindre l'augmentation du déficit de notre balance des paiements.

Pour atteindre ces objectifs, nous devons ralentir la hausse de la demande globale exercée sur l'économie canadienne cette année et l'année prochaine. Cette demande provient des gouvernements, des entreprises

commerciales, des consommateurs et des acheteurs de nos exportations. Nous ne voulons pas réduire la demande d'exportation—il nous faut les recettes d'exportation pour payer nos importations et faire face à nos très lourdes obligations pour ce qui a trait aux intérêts et dividendes payables à l'étranger.

Nous devons diminuer dans une certaine mesure toutes les autres demandes exercées cette année sur la production nationale.

● (8.40 p.m.)

Dépenses de l'État

En premier lieu, parlons de nos propres dépenses. En raison de ce que j'ai dit, elles seront sensiblement plus élevées pour cette nouvelle année financière que pour celle qui s'achève—plus élevées de 743 millions, ou de 9.5 p. 100. Depuis août dernier, nous revisons nos programmes de construction et nous différons un certain nombre de projets—tant parmi les projets déjà annoncés que parmi les projets soumis par la suite à notre décision.

Maintenant que nous sommes mieux en mesure d'évaluer l'ensemble de la situation économique de cette année, et le rôle que nous y avons joué, le gouvernement estime qu'il devrait, au cours de la prochaine année financière, exercer un contrôle plus sévère sur ses propres dépenses, surtout dans le domaine de la construction.

Le gouvernement a donc pris plusieurs décisions à cette fin. Premièrement, il n'entreprendra aucun nouveau programme ou projet important qui entraînera, en 1966-1967, des dépenses qui ne sont pas déjà prévues dans le budget des dépenses ou déjà annoncées, sauf dans des cas urgents et vraiment imprévus. Il faudra donc remettre à plus tard nombre de projets à l'étude ou que les provinces ou d'autres organismes nous ont demandé d'étudier.

Deuxièmement, cette année le montant total des programmes de construction des ministères accusera une baisse de 10 p. 100, en fonction des dépenses de 1966-1967, par rapport à celui de 348 millions de dollars qui figure dans le budget principal des dépenses dont la Chambre est déjà saisie. Il faudra donc remettre un certain nombre de projets déjà inclus dans le budget des dépenses ou annoncés d'une autre façon. Nous avons déjà décidé de différer ou de remettre à plus tard un certain nombre de projets précis qui peuvent l'être sans inconvénient, à notre avis. En voici quelques exemples:

a) un élévateur à grain que nous avions l'intention de faire construire immédiatement à Prince-Rupert, mais à l'égard duquel